

Texte :

[J'avais 12 ans et je me souviens que toute ma famille a fui la cruauté de l'armée française.]

La situation et les conditions de vie des réfugiés algériens sur les frontières Est et Ouest, après l'offensive du 2 août 1955, étaient devenues insupportables, du fait du renforcement des mesures répressives engagées par les autorités coloniales pour les punir de leur soutien à la Révolution.

[...] En 1956, le nombre des réfugiés est estimé à presque 40 000. En automne 1957, ils étaient 100 000 puis 180 000 au début de 1959 puis à 200 000 après l'agression contre la localité de Sakiet Sidi Youcef et les actions terroristes menées par les troupes d'occupation aux frontières algéro-tunisienne.

[...] Dans un témoignage de Mme Maasmi Bahdja, qui habitait à l'époque avec les membres de sa famille à Tébessa : « En 1958, nous avons été transférés en Tunisie via les frontières. J'avais 12 ans et je me souviens que mon père et tous les membres de ma famille ont fui la cruauté de l'armée française qui a pillé nos terres et ravagé nos maisons. Mon père a fait l'objet de menaces de mort pour l'aide qu'il apportait aux moudjahidine en contribuant à l'acheminement des armes vers l'intérieur à travers la frontière avec la Tunisie..... Nous avons attendu la nuit pour quitter nos maisons sans rien emporter, nous pleurons parce que nous étions affamés et nos pieds étaient ensanglantés. Ma mère Fatima apportait mon petit frère, alors nous sommes allés jusqu'à notre arrivée en territoire tunisien où nous attendions deux représentants du Croissant Rouge algérien qui ont monté pour nous une tente et nous ont donné quelques victuailles ainsi que des vêtements. Et il en fut ainsi par la suite chaque mois, ils nous fournissaient notre ration alimentaire. Je me souviens que les autorités tunisiennes venaient souvent prendre de nos nouvelles et les enfants ont été inscrits à l'école par le Croissant Rouge algérien. Nous sommes restés en Tunisie jusqu'à l'indépendance. »

Siham Salhi ; El Djeich N°529 Août 2007

Questions :

1. L'auteur dans ce texte parle de :
 - a. La souffrance de la famille Maasmi.
 - b. Le rôle des réfugiés algériens pendant la guerre de libération nationale.
 - c. La cruauté des français pendant la guerre de libération nationale.

Mettez une croix devant la bonne réponse.

2. Pourquoi les autorités coloniales ont-elles puni les réfugiés algériens ?
.....
3. Classez les mots et expressions suivantes : **cruauté - mesures répressives - actions terroristes - agression**. Selon qu'ils renvoient aux :
 - a. **Colonisateur** :
 - b. **Colonisé** :
4. Relevez du 3^{ème} § deux expressions qui montrent la situation dure de la famille du témoin.
..... /
5. Complétez le tableau qui suit :

Date	Evènement (phrase nominale)
En 1956
En 1858

6. Remplissez le tableau suivant :

Témoignage introduit par le narrateur : De... à ...	Type de texte	Emploi

7. A qui renvoient les pronoms soulignés dans les phrases ci-dessous : (3^{ème} §)

a. J'avais 12 ans.

b. Nous avons attendu la nuit.

8. Mme Maasmi Bahdja, témoigna de Tébessa : « En 1958, nous avons été transférés en Tunisie via les frontières. J'avais 12 ans et je me souviens que mon père et tous les membres de ma famille ont fui la cruauté de l'armée française qui a pillé nos terres et ravagé nos maisons. »

- Réécrivez le passage ci-dessus en commençant par :

Mme Maasmi Bahdja, témoigna de Tébessa qu'en 1958,

.....

.....

.....

9. Proposez un titre au texte.

.....

10. " Je me souviens que les autorités tunisiennes venaient souvent prendre de nos nouvelles."

Expliquez en deux ou trois lignes ce que veut dire le témoin par cette expression.

.....

.....

.....

11. Faites la deuxième partie du compte rendu objectif (résumé à la 3^{ème} personne) :

Dans ce texte,

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Réponses		Notes
1. a. la souffrance de la famille Maasmi.		1
2. de leur soutien à la Révolution		1
3. colonisateur : cruauté - mesures répressives - actions terroristes – agression. colonisé :		0.5x4
4. deux expressions : a pillé nos terres / ravagé nos maisons / quitter nos maisons sans rien emporter / nous étions affamés / nos pieds étaient ensanglantés / nourrisson jusqu'à notre arrivée en territoire tunisien		0.5x2
5.		1x2
Date	Evènement (phrase nominale)	
En 1956	Estimation du nombre des réfugiés à presque 40 000.	
En 1858	Transfert en Tunisie via les frontières	
6.		0.25 0.5 0.75
Témoignage introduit par le narrateur : De... à ...	Type de texte	
« En 1958...l'indépendance »	Historique	Authentifier les faits évoqués
7. a. J' = la narratrice, le témoin, Mme Maasmi Bahdja b. nous = la narratrice et sa famille		0.5x2
8. Mme Maasmi Bahdja, témoigna de Tébessa qu'en 1958, ils avaient été transférés en Tunisie via les frontières. Elle avait 12 ans et elle se souvenait que son père et tous les membres de sa famille avaient fui la cruauté de l'armée française qui avait pillé leurs terres et ravagé leurs maisons.		0.25x12 = 3pts
9. La souffrance de la famille Maasmi....		1pt
10. Le témoin veut dire que les autorités tunisiennes ne cessent à porter leur soutien et leur aide aux réfugiés algériens -Accepter toute argumentation en relation avec la thématique.		2pts
		Total 15.5

11. La deuxième partie du compte rendu objectif : **4.5 pts**